



Chers collègues,

Petit message,

Les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants ont tous un club dans lequel ils se retrouvent et partagent beaucoup de choses.

Pour les arbitres, à part leur club d'appartenance, statutairement obligatoire, leur club de coeur, c'est L'UNAF.

On y trouve la **CONVIVIALITE** lors de l'organisation de diverses manifestations pour souder des liens d'amitié.

On y trouve de la **SOLIDARITE** dès qu'un collègue ou un membre de sa famille rencontre des problèmes, soit de santé, soit financiers, soit suite à des catastrophes, etc.

On y trouve le **SOUTIEN** lorsque qu'un de nos adhérents sort d'un match difficile.

On y trouve un **PARTAGE D'EXPERIENCE** entre anciens et jeunes arbitres pour les aider à entrer dans la famille des arbitres.

Vous accompagner sur et en dehors du terrain

L'UNAF est en permanence proche de ses adhérents que ce soit sur ou en dehors du terrain.

Sur le terrain, elle tente en fonction des territoires de mettre en place des tutorats afin de ne pas laisser nos jeunes arbitres seuls lors de leurs premiers matchs.

Les bénévoles de l'UNAF proposent régulièrement de mettre leur expérience au service des nouveaux collègues, notamment lors de la rédaction des rapports disciplinaires.

De même, ils les assistent en commission de discipline et en commission d'appel lorsque ces derniers en font la demande.

Lorsqu'il y a une affaire grave qui a entraîné un dépôt de plainte, l'UNAF appelle le collègue concerné pour le soutenir moralement et l'aide à constituer son dossier juridique. Une fois celui-ci terminé, l'UNAF mandate un avocat à ses frais et suit l'affaire jusqu'à son terme.

Si l'adhérent est fragilisé psychologiquement suite à une agression, l'UNAF l'accompagne et lui propose l'aide d'un psychologue du sport.

Comme vous pouvez le constater, l'UNAF est et sera toujours aux côtés de ses arbitres adhérents.